

<p style="text-align: center;">Compte-rendu du Conseil Consulaire tenu le vendredi 13 juin 2014 au Consulat général de San Francisco</p>

Participants :

Pour l'administration :

M. Romain SERMAN, consul général

M. Sébastien JAUNET, consul général adjoint

M. Bernard LEHUCHER, chef de chancellerie

Conseillers consulaires :

- M. Jean-Claude Zambelli

- Mme Sophie Lartilleux-Suberville

- M. Jean-Jacques Vitrac

- M. Serge Morel

- Mme Tiphaine Dickson (par liaison Skype)

Tenue de la réunion et désignation du secrétaire de séance.

Les conseillers consulaires ont accepté que cette première réunion du conseil consulaire soit convoquée le 13 juin, sans respecter le délai minimum de vingt et un jours au moins avant la date de réunion prévu à l'article 11 du décret n°2014-144 du 18 février 2014 relatif aux conseils consulaires à l'Assemblée des Français de l'étranger et à leurs membres.

Cette date du 13 juin a été retenue afin de pouvoir tenir cette première réunion du conseil consulaire à l'issue du vote par anticipation des conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), qui s'est tenu le même jour de 10h00 à 12h00 dans les locaux du consulat général de France à San Francisco.

En application de l'article 12 du décret n°2014-144 du 18 février, la participation à ce conseil consulaire de Mme Tiphaine Dickson au moyen d'une conférence audiovisuelle a été autorisée.

M. Sébastien Jaunet, consul général adjoint, a été désigné secrétaire de séance pour la préparation du procès-verbal de cette réunion du conseil consulaire.

Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour proposé pour cette réunion a été adopté par l'ensemble des conseils consulaires.

1. Installation et fonctionnement du conseil consulaire.

Le président a rappelé les principales dispositions de la loi du 22 juillet 2013 établissant des conseils consulaires auprès de chaque ambassade pourvue d'une circonscription consulaire et dans chaque poste consulaire (art.3), et le rôle de ces conseils tel que défini par le décret 2014-144 du 18 février 2014.

M. Jean-Jacques Vitrac a souhaité que le calendrier des prochaines réunions du conseil puisse être aménagé afin de permettre notamment la réunion du conseil consulaire à l'issue des deux réunions annuelles de la commission locale des bourses.

M. Jean-Claude Zambelli a souligné la nécessité de prendre également en compte le calendrier des sessions en France de l'Assemblée des Français de l'étranger.

Sur la base de ces éléments, il a été proposé de retenir à titre indicatif le calendrier suivant :

- Octobre 2014 : réunion de la deuxième commission locale des bourses et réunion du conseil consulaire,
- Mars / Avril 2015 : réunion du comité de sécurité et réunion du conseil consulaire.

Il sera tenu compte autant que faire se peut de ce calendrier pour les dates des réunions du conseil dans ses autres formations (notamment pour la protection et l'aide sociale) et pour la réunion annuelle des consuls honoraires de la circonscription

2. Désignation du vice-président du conseil consulaire.

Par consensus, les conseillers consulaires sont convenus de désigner une vice-présidence tournante par périodes de deux ans. Les conseillers consulaires sont également convenus de désigner par tirage au sort, pour cette vice-présidence, les représentants des trois listes s'étant présentées à l'élection des conseillers consulaires dans la circonscription de San Francisco (circonscription Etats-Unis 8^{ème}).

Suite à ce tirage au sort, les vice-présidents désignés pour le conseil consulaire de San Francisco sont les suivants :

- M. Jean-Jacques Vitrac pour la période 2014-2015
- M. Serge Morel pour la période 2016-2017
- Mme Sophie Lartilleux-Suberville pour la période 2018-2019.

3. Point sur l'élection des conseillers consulaires.

M. Jean-Claude Zambelli a fait part des observations suivantes :

- Bureaux de vote : M. Zambelli a souligné qu'un seul bureau de vote avait été ouvert pour les électeurs résidant à San Francisco et dans le sud de la circonscription. Il s'est interrogé sur la possibilité de renforcer ce dispositif par l'ouverture d'un bureau de vote dans le sud de la circonscription (à destination notamment des électeurs résidant dans la Silicon Valley).
- Vote par internet : M. Zambelli a regretté les dysfonctionnements ayant marqué la mise en œuvre du vote par internet, et l'absence d'une assistance technique efficace pour les électeurs confrontés à des difficultés pour exercer cette modalité de vote.
- Calendrier électoral : M. Zambelli a souligné le décalage de dates entre les opérations de vote par internet et les dates de la campagne électorale. Il a souhaité que soient étudiés les moyens de rapprocher ces dates, afin notamment de permettre un arrêt de la campagne électorale avant le début des opérations de vote par internet.

M. Jean-Jacques Vitrac a fait part des observations suivantes :

- Procurations de vote : M. Vitrac a souhaité que l'ensemble des consuls honoraires de la circonscription aient la capacité d'établir des procurations de vote, et qu'un système de centralisation soit mis en place pour éviter l'établissement par certains électeurs de procurations multiples.
- Vote par internet : M. Vitrac regrette les nombreuses difficultés techniques du système informatique - principalement pour les électeurs utilisant certaines marques de hardware ou de software - et propose de mettre à la disposition du consulat les plaintes écrites reçues de ses électeurs. M. Vitrac a souligné l'existence de pratiques qui avaient abouti, dans certaines

circonscriptions, à des détournements de votes par internet. Certains électeurs avaient été invités à communiquer leur mot de passe et leur identifiant à des tiers qui en avaient ensuite fait usage pour procéder à des « bourrages d'urne » pour le vote par internet.

Le chef de chancellerie a présenté le dispositif existant en matière de procurations, les contrôles existant pour éviter les procurations multiples (via la saisie dans l'application Electis) et les règles applicables (réception des procurations par les consuls honoraires de nationalité française, nécessité d'inscription dans le même bureau de vote pour l'établissement de procurations entre électeurs).

M. Serge Morel et Mme Tiphaine Dickson ont indiqué partager les observations faites par M. Zambelli s'agissant de la nécessité de renforcer l'assistance aux électeurs pour la mise en œuvre du vote par internet, notamment pour résoudre les problèmes de compatibilité informatiques rencontrés.

S'agissant de l'élection des conseillers à l'AFE et des modalités du vote par anticipation, M. Jean-Jacques Vitrac a regretté que les plis de transmission soient numérotés et que ces numéros soient portés sur le registre des remises de vote en mains propres. Il a considéré que cette modalité de vote était susceptible de porter atteinte au principe du secret du vote.

4. Consuls honoraires.

Le président a effectué un point de situation à l'attention du conseil consulaire, en soulignant l'importance pour la circonscription de San Francisco du réseau des consuls honoraires (onze consuls honoraires, plus un douzième pour lequel l'accréditation est recherchée). Il a également souligné la difficulté à maintenir et renouveler ce réseau : l'éloignement de certaines zones (notamment Hawaii) et la taille des communautés françaises dans la circonscription française (estimée à 7.000 personnes à Seattle, à 2.500 à Portland et à 1.300 personnes à Hawaii) font peser sur les consuls honoraires des charges croissantes, allant bien au-delà d'une simple fonction de représentation. L'activité et le nombre de demandes dont sont saisies les principales agences consulaires (Seattle, Portland et Hawaii) rendent nécessaires en particulier la mise à disposition de locaux dédiés et de personnel administratif.

Le président a souligné que la subvention destinée aux consuls honoraires, passée de 31.828 € en 2010 à 24.080 € en 2014, ne permettait pas de couvrir ces coûts, pas plus que le budget de fonctionnement du consulat, qui avait baissé de près de 30% durant cette même période (de 160.000 € en 2010 à 115.000 € en 2014). Les coûts de fonctionnement de ces agences consulaires (locaux et personnel administratif de permanence) étaient donc à la charge des consuls honoraires et représentaient, notamment pour les agences de Seattle et Hawaii, un coût substantiel. Cette situation rendait compliquée la désignation de candidats pour les agences devenues vacantes, en particulier à Hawaii, le mandat de la consule honoraire sur place (Mme Patricia Lee) étant arrivé à échéance depuis le 25 février 2014 du fait de la limite d'âge de 70 ans s'imposant aux consuls honoraires.

M. Jean-Jacques Vitrac a proposé de rechercher et de soumettre au consul général des candidats potentiels pour succéder à Mme Patricia Lee comme consul honoraire à Hawaii, et d'identifier d'autres candidatures possibles dans la circonscription.

Mme Tiphaine Dickson a suggéré d'examiner également la possibilité, pour le poste de consul honoraire à Hawaii, de susciter des candidatures parmi les professeurs d'université d'études françaises basés à Honolulu.

5 / Communauté française dans la circonscription.

Le président a rappelé quelques données quant à la communauté française dans la circonscription (22.000 Français inscrits, 60.000 Français vivant dans la Baie de San Francisco, 4.000 élèves scolarisés dans les cinq établissements scolaires de la Baie) et l'augmentation de cette communauté, de l'ordre de 5 à 6% par an.

6 / Bourses scolaires.

Le président a rappelé les principaux changements intervenus dans le système des bourses scolaires, et le principal changement qu'avait constitué la notification d'enveloppes limitatives pour chaque poste. L'activité de la commission locale des bourses s'insérait dans ce nouveau cadre. Le président a également souligné la nécessité de faire évoluer le calendrier de ces commissions locales, pour que les familles puissent être informées bien plus tôt des suites données à leurs demandes de bourse.

M. Jean-Claude Zambelli a également regretté l'absence de pouvoir de décision des commissions locales de bourse dans ce cadre. Les principaux messages relatifs à l'évolution des bourses scolaires, tout particulièrement s'agissant des établissements scolaires aux Etats-Unis, devaient continuer à être relayés via l'AEFE et les parlementaires représentants les Français de l'étranger.

7 / Affaires sociales.

Le président a présenté le bilan de l'aide sociale pour l'année 2013 (38.794 € de crédit en 2013, 28.176 € en 2012). Il a également rappelé que le consulat suivait la situation de huit Français incarcérés dans la circonscription de San Francisco.

8 / Services du consulat.

Le président a présenté les différents services du consulat. Un organigramme actualisé sera transmis aux membres du consul honoraire.

L'arrivée prochaine au sein du consulat d'un représentant de la direction générale du Trésor a été signalée.

9 / Tournées consulaires / Prochaines échéances.

Le président et le chef de chancellerie ont présenté le calendrier des tournées consulaires, et les critères pris en compte pour organiser ces tournées (disponibilité du matériel et des agents, annonce combinée des tournées à Seattle et Portland, délais de préparation en amont, enveloppe budgétaire limitée, etc). La prise en compte de ces différents critères permettait d'organiser quatre à six tournées consulaires par an dans la circonscription.

M. Jean-Jacques Vitrac a souhaité que la question des modalités de délivrance des passeports puisse être examinée afin d'évoluer vers plus de souplesse en faveur des usagers. Il s'est notamment référé au système américain, qui permettait à certaines administrations (notamment certains bureaux de poste) de recevoir des demandes de passeport (système des « *Passport Acceptance Facility* » et des « *Acceptance Agents* », autorisés à recevoir des demandes de passeport pour le compte du Département d'Etat américain).

10 / Autres sujets.

Les membres du conseil consulaire n'ont pas souhaité évoquer d'autres sujets à l'occasion de cette première réunion du conseil consulaire.

M. Romain SERMAN
Président

M. Jean-Jacques VITRAC
Vice-président

M. Jean-Claude ZAMBELLI
Conseiller consulaire

Mme Sophie LARTILLEUX-SUBERVILLE
Conseillère consulaire

M. Serge MOREL
Conseiller consulaire

Mme Tiphaine DICKSON
Conseillère consulaire